

APPENDICE

(Voir p. 2500)

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

RAPPORT SUR LE BUDGET DES DÉPENSES DÉPOSÉ AU PARLEMENT
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1982

Le 10 juin 1981

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, qui a été saisi du Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982, a étudié ce Budget, conformément à son ordre de renvoi du lundi 2 mars 1981, et en fait le rapport suivant:

Le Sénat, comme en témoignent ses *Procès-verbaux* du 2 mars 1981, a autorisé le Comité «à étudier les dépenses projetées dans le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982».

Le Comité a fait une étude générale du Budget des dépenses déposé, et il a entendu les témoins suivants:

Du Conseil du trésor:

L'honorable D. J. Johnston, président

M. J. L. Manion, secrétaire

M. L. J. O'Toole, secrétaire adjoint, Direction des programmes

M. E. R. Stimpson, directeur général, Groupe de coordination du budget

Du ministère des Finances:

M. I. A. Stewart, sous-ministre

De la Banque du Canada:

M. G. K. Bouey, gouverneur

Du Conseil économique du Canada:

M. D. W. Slater, président

M. P. M. Cornell, conseiller général

M. R. S. Preston, directeur, Équipe de la performance et des perspectives

LA CONJONCTURE

En tant que partie intégrante de notre étude du Budget principal des dépenses, nous avons encore une fois examiné le milieu économique dans lequel ces dépenses seront effectuées. Dans son rapport sur le Budget principal de 1980-1981 présenté au Sénat, le Comité avait exprimé ses préoccupations quant à un certain nombre de facteurs et de problèmes. Nous nous inquiétons alors de la situation de l'énergie, qui était en suspens, de la montée de l'inflation, des déficits constants du gouvernement et de la faiblesse de la productivité. A notre grand regret, presque rien ne s'est produit qui nous porte à modifier sensiblement notre point de vue de l'année dernière. La productivité est restée médiocre. La situation de l'énergie n'est pas encore réglée. L'inflation s'est aggravée et n'a pas

encore été freinée par les taux d'intérêt qui ont atteint des sommets record.

Nous n'avons pas l'intention de revenir dans le présent rapport sur tous les aspects des perspectives à moyen terme dont nous avons discuté avec nos témoins. Quiconque s'intéresse à ces délibérations pourra en consulter le compte rendu. Mais une question, celle de l'inflation a dominé nos discussions et mérite d'être abordée ici.

Tous nos témoins ont souligné la nécessité de maîtriser l'inflation, non pas seulement comme une fin à poursuivre en soi mais aussi, ont-ils soutenu, parce que cela jettera les bases d'une économie plus forte, plus équitable et plus facile à gérer à l'avenir. Pour reprendre les termes de M. Bouey, l'incapacité de faire face aux problèmes de l'inflation ajoutera aux problèmes économiques et alourdira le tribut à payer pour les résoudre.

A. Sources de l'inflation

D'après les témoins, les difficultés auxquelles nous nous heurtons dans la lutte contre l'inflation, à l'heure actuelle, sont nombreuses et l'inflation, qu'on a déjà symbolisée par l'image de la spirale devrait plutôt, dans les circonstances, être comparée à une hydre.

Demande

D'après l'analyse du Conseil économique, fondée sur des considérations à moyen terme, l'économie est loin de fonctionner à plein rendement et les pénuries de certains produits essentiels, comme le béton et l'acier ne semblent pas imminentes. Toutefois, MM. Bouey et Stewart ont allégué que la situation de la demande, dans l'économie canadienne, contribue à l'inflation actuelle.

M. Stewart a fait valoir la forte croissance économique des troisième et quatrième trimestres de l'an dernier et du premier trimestre de cette année comme preuve du niveau élevé de la demande dans l'économie. Il a laissé entendre que cette croissance s'expliquait par l'importante balance commerciale de la fin de l'an dernier au chapitre des marchandises, et il a mis en relief les marchés extrêmement serrés de l'Ouest du Canada. La situation de l'Ouest a été partiellement attribuée au fait que le taux de change canadien actuel serait trop faible, compte tenu de la position concurrentielle de cette région. M. Stewart a également soutenu que les fortes augmentations de prix et de salaire qui trouvent leur origine dans l'Ouest se traduisent dans le reste du pays par des demandes de prix et de salaires inflationnistes. Selon lui, cette situation est le reflet